

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU QUÉBEC: S'ENRICHIR EN RÉDUISANT NOTRE EMPREINTE CARBONE

Position de l'Association pétrolière et gazière du Québec dans le cadre de la consultation publique présentée par Transition énergétique Québec

L'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) représente les producteurs québécois d'hydrocarbures. Elle est le groupe d'intérêt qui possède la plus grande expertise pour interpréter les politiques gouvernementales et formuler des suggestions au gouvernement du point de vue des producteurs.

Son PDG Michael Binnion intervient régulièrement sur les tribunes ici et ailleurs. L'APGQ désire mettre son expertise au service du gouvernement et des intervenants pour en venir à une position équilibrée et responsable.

DES OBJECTIFS PARTAGÉS

Très engagée dans les consultations menées ces dernières années par le gouvernement du Québec pour définir un cadre d'exploitation responsable, elle a été et sera présente à toutes les étapes. L'APGQ entend jouer un rôle constructif. Sa position est claire. Elle partage les objectifs énoncés par le Plan d'action de la Politique énergétique du Québec afin de réduire l'empreinte carbone au Québec, et voit la transition énergétique comme une occasion d'affaires unique pour le Québec.

Cette transition sera marquée d'un succès dans la mesure où la demande en hydrocarbures comme source d'énergie ira en diminuant. À court et moyen terme, elle n'appelle pas à l'élimination complète des hydrocarbures. Nous sommes heureux que les autorités reconnaissent clairement le besoin de ce combustible pour, par exemple,

Jeudi 30 novembre 2017

faire fonctionner les hôpitaux ou manufacturer des appareils de téléphonie cellulaire. Elles reconnaissent également la dépendance aux hydrocarbures des régions plus éloignées. À long terme, on jugera les politiques de transition sur leur capacité à éliminer toute énergie fossile. Entre ces deux échéances, la politique énergétique table sur l'utilisation croissante du gaz naturel comme combustible. Nous partageons entièrement cette vision.

Il faut bien comprendre que le rôle de l'Association ou des producteurs n'est pas de déterminer quelle forme d'énergie il faut utiliser. Leur rôle est plutôt de produire l'énergie dont les citoyens, les entreprises ou les institutions ont et auront besoin. Ils demeurent tout à fait conscients, par ailleurs, qu'il faut en limiter l'impact sur l'environnement et la société lors des phases de production et de consommation.

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

Au-delà des recommandations d'ordre général, l'Association pétrolière et gazière du Québec désire formuler quelques recommandation particulières dans le cadre de la consultation actuelle.

Recommandation no 1 : TEQ doit cibler en priorité la réduction de la consommation de carburant par les véhicules de transport lourds et légers.

Responsable d'une part grandissante des émissions de GES au Québec, le secteur du transport ne bénéficie pourtant pas de programmes incitatifs particuliers du gouvernement. Si le Québec veut atteindre ses cibles de réduction de consommation de pétrole, TEQ doit absolument à notre avis assurer le leadership et établir clairement les règles du jeu. Notre recommandation est que le pétrole, le diesel et le mazout soient remplacés par le gaz naturel, et que les programmes incitatifs concourent tous en ce sens.

Pour réduire encore plus la facture, ce gaz naturel devrait provenir de nos propres réserves au Québec.

Recommandation no 2 : TEQ doit cibler en priorité certains sous-secteurs de fabrication.

Le secteur manufacturier aligne des joueurs importants au Québec regroupés en secteurs particuliers. Leur contribution aux objectifs de réduction des émissions est inégale. Comme le transport, ces sous-secteurs n'améliorent pas leur performance énergétique et doivent faire l'objet de programmes et incitatifs sur mesure.

Encore une fois, la conversion au gaz naturel des procédés de fabrication devra être regardée en premier lieu par TEQ.

Recommandation no 3 : utiliser les bénéfices tirés de l'exploitation du gaz naturel du Québec pour créer un véritable corridor de « clean tech » au Québec.

Le Québec compte un nombre grandissant d'entreprises qui développent des technologies propres. Mais il ne possède pas d'avance sur ses voisins et concurrents en la matière. Il y a là une opportunité d'affaires intéressante. L'APGQ croit qu'une part des bénéfices devra aller au soutien de cette industrie naissante. En retour, ces entreprises viendront contribuer aux cibles de réduction en proposant des technologies propres adaptées aux entreprises d'ici.

Recommandation no 4 : bonifier sensiblement et mieux cibler les programmes offerts aux entreprises.

L'APGQ est d'avis que les sommes disponibles pour atteindre les cibles ambitieuses fixées par le gouvernement du Québec ne sont pas suffisantes. Cela est un facteur de risque dans le maintien de la compétitivité des entreprises québécoises, déjà en retard souvent sur leurs concurrentes. En d'autres mots, il faut davantage aider l'entreprise ici qu'en Ontario ou aux États-Unis, là où elles performant mieux et peuvent donc mieux supporter les dépenses reliées à la conversion énergétique.

L'APGQ désire de plus rappeler ici que le leadership au sein même du gouvernement n'apparaît pas clair en ce moment en regard des décisions sur la nature des

programmes offerts, leurs destinataires et leur financement. Or, l'argent dépensé doit l'être directement en lien avec la réduction des émissions.

L'APGQ formule ici une recommandation toute spéciale au gouvernement. Elle possède l'expertise et les ressources pour agir à titre de guichet unique pour les producteurs qui bénéficieront du support du gouvernement. Il pourrait s'agir de programmes spécialisés ou de projets pilote. Nous continuerons d'explorer cette avenue avec le gouvernement.

Recommandation no 5 : établir clairement le leadership de TEQ au sein du gouvernement.

L'Association est d'avis que TEQ devrait être l'organisme ayant préséance lors du choix des programmes de transition, et qu'elle devrait même étudier la possibilité d'avoir ses propres fonds.

UNE OCCASION UNIQUE POUR LE QUÉBEC

Si les objectifs sont partagés, nous croyons qu'une politique énergétique porteuse doit aussi représenter une occasion d'affaires pour le gouvernement du Québec, et non pas imposer une transition dont le prix serait un ralentissement de la croissance économique.

Ce ne serait pas davantage un bon choix que d'atteindre ses cibles au Québec au détriment du reste de la planète. L'APGQ ne partage donc pas les positions exprimées par certaines organisations qui, en endossant le principe du « pas dans ma cour », tiennent une position morale indéfendable. Cela équivaudrait, pour l'industrie, à placer ses intérêts commerciaux et financiers au-dessus de tout. Il faut au contraire placer les intérêts de nos sociétés - toutes nos sociétés - au-dessus de tout autre intérêt.

En ce sens, l'APGQ invite tous les intervenants à une conversation responsable où l'on pourra déterminer, par exemple, quels sont les coûts et bénéfices pour le Québec de chaque forme d'énergie, en prenant compte de son cycle complet allant de la prospection à la consommation. Où l'on pourra trouver les bonnes formules permettant de réduire au maximum les émissions à court, moyen et long terme.

De façon plus large, nous voyons mal comment le Québec pourrait se priver des revenus importants qu'il pourra tirer de l'exploitation de ses hydrocarbures. Aux prises avec une dette importante, et devant trouver les moyens de hausser ses revenus en raison du déclin de la population en

âge de travailler, le Québec est l'une des juridictions dans le monde qui a le plus besoin de s'enrichir au moyen d'une véritable grappe pétrolière et gazière. Il a d'ailleurs des réserves importantes de gaz naturel sur son territoire - leur exploitation à des fins de consommation locale permettrait non seulement d'aller chercher des revenus importants, mais viendrait soutenir directement la croissance de son économie en fournissant une énergie propre et abordable à des milliers d'entreprises, sans compter l'effet positif sur la réduction des émissions du remplacement du mazout par le gaz naturel sur les flottes de camions et véhicules utilisés pour le transport.

La création d'une super grappe de gaz naturel - complète avec des fournisseurs québécois et une filière de développement d'une main d'œuvre spécialisée - représenterait une contribution supplémentaire et non négligeable à l'économie québécoise, en plus de prémunir le Québec contre une hausse éventuelle du prix du gaz naturel. Sa contribution à d'autres secteurs de l'économie québécoise, comme par exemple le soutien à un corridor de « clean tech », s'inscrirait parfaitement dans des politiques de transition énergétique.

Il est même permis de penser que plusieurs projets d'envergure, comme IFFCO à Bécancour ou Ferro Atlantica à Port-Cartier auraient pu voir le jour avec des coûts d'énergie beaucoup plus compétitifs. Il ne sera jamais trop tard pour évaluer la possibilité de relancer ces projets - et beaucoup d'autres projets industriels abandonnés au fil des ans - avec du gaz naturel du Québec.

Cela est encore plus important quand on considère que les entreprises québécoises présentent année après année une productivité moindre que ses voisins immédiats et ses concurrents dans le monde. Réduire la facture des coûts en énergie et être plus efficaces dans sa consommation dans les cycles de production et de transport donnera un sérieux coup de pouce aux entreprises du Québec.

Les producteurs d'hydrocarbures collaboreront eux-mêmes à l'atteinte d'une plus grande efficacité énergétique en ayant recours à des technologies de plus en plus propres lors des procédés d'exploitation.

CONCLUSION

Les procédés de fabrication de nos sociétés modernes se fondent largement sur l'utilisation des hydrocarbures. Dans les prochaines années, nous continuerons à en avoir besoin pour le méthanol dans le biodiésel, l'engrais pour la nourriture, la fabrication du plastique et de vêtements et même la production d'éoliennes et de panneaux solaires.

La transition énergétique que le Québec se prépare à opérer le mènera un jour à l'élimination des hydrocarbures comme source d'énergie. Mais il y a un fort consensus sur la nécessité de continuer

Jeudi 30 novembre 2017

à les utiliser pendant encore de nombreuses années. Or, nous importons à l'heure actuelle 100 % de nos hydrocarbures. Le temps est venu d'agir en toute logique, et de profiter des prochaines années pour s'enrichir collectivement, supporter une plus grande croissance économique et donner une marge de manœuvre financière supplémentaire au gouvernement, pendant que nous transitons vers d'autres sources d'énergie.

Nous appelons l'ensemble des intervenants à reconnaître que nous sommes dans une phase de transition plutôt que d'appeler à cesser tout recours aux hydrocarbures, ou toute production sur son territoire. Nous invitons ces intervenants à nous rejoindre dans nos efforts pour faire de cette transition une occasion pour tous.

L'Association pétrolière et gazière du Québec, en son rôle de représentant des producteurs québécois, tient à assurer le gouvernement de son soutien à ses objectifs et participera pleinement à leur réalisation dans les prochaines années.

Michael Binnion

President

Association petroliere et gaziere du Quebec